

**CIRCULAIRE 033-19**  
**Le 25 février 2019**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL**  
**Stelco Holdings Inc. (STLC)**  
**Dividende Special en espèces**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que le conseil d'administration de Stelco Holdings Inc. (« Stelco Holdings » ou la « société ») a approuvé le 19 février 2019 un dividende en espèces extraordinaire de 1,13 \$ CA par action ordinaire. Le dividende en espèces extraordinaire sera versé le 20 mars 2019 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres du 13 mars 2019.

La Bourse et la CDCC tiendront compte du dividende spécial en ajustant les prix de levée des options Stelco Holdings Inc. (STLC) d'un montant équivalent au dividende spécial, soit 1,13 \$ CA.

**Dividende spécial – Détails du rajustement:**

- **DATE EX-DISTRIBUTION :**           **12 mars 2019**
- **DATE D'ENREGISTREMENT :**       **13 mars 2019**
- **DATE DE PAIEMENT :**           **20 mars 2019**

**CDCC - Détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Stelco Holdings Inc. (STLC) seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :**   **12 mars 2019**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :**       **Inchangé**

- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** Inchangé
- **LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions de STLC
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 50 000 contrats
- **CUSIP :** Inchangé
- **PRIX DE LEVÉE:** Un rajustement de 1,13\$ CA sera fait pour toutes les séries existantes.

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 12 mars 2019, les prix de levée pour les séries de STLC seront ajustés tel qu'indiqué ci-dessous:

<b>Stelco Holdings Inc.</b>		
<b>Symbole</b>	<b>Prix de levée actuels</b>	<b>Nouveaux prix de levée après la distribution spéciale</b>
STLC	12,00 \$	10,87 \$
STLC	13,00 \$	11,87 \$
STLC	14,00 \$	12,87 \$
STLC	15,00 \$	13,87 \$
STLC	16,00 \$	14,87 \$
STLC	17,00 \$	15,87 \$
STLC	18,00 \$	16,87 \$
STLC	19,00 \$	17,87 \$
STLC	20,00 \$	18,87 \$
STLC	21,00 \$	19,87 \$
STLC	22,00 \$	20,87 \$
STLC	23,00 \$	21,87 \$
STLC	24,00 \$	22,87 \$
STLC	25,00 \$	23,87 \$
STLC	26,00 \$	24,87 \$
STLC	27,00 \$	25,87 \$
STLC	28,00 \$	26,87 \$



Le tableau ci-dessus peut ne pas refléter l'ensemble des séries cotées en raison des fluctuations du marché.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Gladys Karam  
Directrice, Dérivés sur actions  
Marchés financiers